

Répartition des emplois de personnels administratifs et de direction - Rentrée 2020

Les moyens alloués en emplois sur le BOP 141 et le BOP 214 de l'académie de Reims conduisent à la suppression de 9 ETP de personnels non enseignants et de 1 personnel de direction à la rentrée 2020.



Sur les personnels de laboratoire et administratifs en EPLE et les personnels administratifs en services académiques

La répartition de la suppression de ces 9 emplois (BOP 141 :8 - BOP 214 :1) ainsi que les éventuelles mesures de rééquilibrage de moyens seront présentées au CTA du mois de mars 2020.



Sur les emplois des personnels de direction

Un poste de personnel de direction est supprimé à la rentrée scolaire 2020.

Ce retrait correspond à un rééquilibrage national de la répartition des emplois et est à mettre en relation avec les évolutions démographiques nationales et les transferts de moyens entre académies qui en découlent.

Parallèlement, l'ouverture de la Clinique Soins Etudes à Vitry-le-François conduira à une mesure de rééquilibrage.

La localisation de ce retrait ainsi que la mesure de rééquilibrage seront présentées lors du CTA du mois de mars 2020.

Répartition des emplois de psychologue de l'Education nationale - Rentrée 2020

Les moyens alloués en emplois sur le BOP 141 de l'académie de Reims se traduisent par une stabilité des emplois à la rentrée 2020.

Les éventuelles mesures de rééquilibrage de moyens seront présentées au CTA du mois de mars 2020.

Répartition des emplois pour le programme Vie de l'élève - Rentrée 2020

Les moyens alloués en emplois sur le BOP 230 (CPE, assistants sociaux, infirmiers, médecins) de l'académie de Reims se traduisent par une stabilité des emplois à la rentrée 2020.

Les éventuelles mesures de rééquilibrage de moyens seront présentées au CTA du mois de mars 2020.